

22

n° département

SAINTE SERVAIS

commune



BURTULET

lieu-dit

adresse

1533

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

PRESBYTERE

dénomination et titre de l'oeuvre

1A00024306

Coordonnées. LAMBERT1

X = 17912

Y = 09394

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1962

section : C2

parcelle : 542

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968

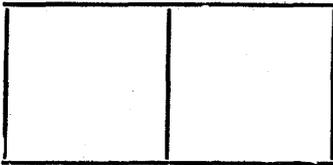
par

SITUATION: EN ECART

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE 2) COUVERTURE: ARDOISE

SITUATION: 1 ETAGE CARRE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT



LOCALISATION : à 100 mètres au Sud de la chapelle

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadaastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année 1962 Section C 2 Parcelle 542

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : HABITATION PRIVÉE

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le Avant 1967

Par

Qualité

Revu le 7.1970

Par J. CADICOU

Qualité REDACTRICE

2. DISTRIBUTION

- . Rez-de-chaussée : ancienne étable au sol en terre battue.

Une porte ouvre à l'Ouest et une fenêtre au Sud : ouvertures rectangulaires ébrasées, à linteau de bois.

- . Etage : Pièce de séjour

Une cheminée appareillée en granit s'adosse au pignon Ouest (linteau de bois, corbeaux à pan biais, piédroits chanfreinés).

La fenêtre Sud est une ouverture rectangulaire ébrasée, à linteau de bois.

- . Grenier : Aménagé dans le comble à léger surcroît. On y accède par une trappe dans le plafond du premier étage.

Charpente apparente (moderne).

3. MATERIAU

Les murs sont construits en appareil irrégulier de granit. Les deux versants de la toiture sont couverts d'ardoises.

Maison accolée au mur Sud du placître, à l'extérieur de l'enceinte.

La façade principale est aspectée au Sud ; le mur gouttereau Nord s'appuie jusqu'à mi-hauteur contre le mur du placître.

Maison de plan carré, à rez-de-chaussée, étage et combles, couverte d'un toit à deux versants.

Les étages sont séparés par des planchers portés par des poutres parallèles aux murs-pignon.

L'accès à l'étage se fait par un escalier extérieur, perpendiculaire au mur-pignon Ouest et accolé au mur du placître. Le mur d'échiffre est construit en appareil irrégulier de granit et la volée droite a disparu sous une rampe d'accès en terre qui conduit au palier formé de grandes dalles de granit.

Sous le palier existe une petite cave carrée à laquelle on accède par une porte en plein cintre. Le plafond est formé par les dalles du palier qui reposent sur les assises supérieures des murs appareillées en départ de voûte.

1. ELEVATIONS EXTERIEURES

La façade Sud n'est ouverte que de deux petites fenêtres rectangulaires à encadrement chanfreiné (une au rez-de-chaussée, une au premier étage).

Le pignon Ouest est ouvert de deux portes rectangulaires, à linteau monolithique chanfreiné : au Nord, la porte du rez-de-chaussée et au Sud la porte de l'étage ouvrant sur le palier.

Le mur Nord et le mur-pignon Est sont aveugles.

SAINTE-SERVAIS 22

ANCIEN PRESBYTERE DE BURTOLET

Vue générale

Cliché DAGORN

68.22.I64 V



ANCIEN PRESBYTERE DE BURTOLET

Escalier

Cliché DAGORN

68.22.I65 V



SAINTE SERVAIS 22

ANCIEN PRESBYTERE DE BURTOLET

Cave

Cliché DAGORN

68.22.I66 V

